

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale					
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :				
29/08/2019	02/09/2019	2019-4261				
	1. Intitulé du projet					
Projet d'hydraulique agricole. Création d'u	ne réserve en eau d'irrigation pour production	n de culture fourragères.				
2. Identification d	ı (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou de	s) pétitionnaire(s)				
2.1 Personne physique						
Nom	Prénom					
2.2 Personne morale						
Dénomination ou raison sociale	GAEC LA CROISEE					
Nom, prénom et qualité de la personne	Mr et mME GACHET Vincent et Audrey					
habilitée à représenter la personne morale						
RCS / SIRET 4 3 3 5 0 0 1	9 6 0 0 0 2 0 Forme juridiqu	e GAEC				
Joian	ez à votre demande l'annexe obligatoi:	re n°1				
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. dimensionnement correspondant du projet	122-2 du code de l'environnement et				
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard a (Préciser les éventuelles rubriques issues d					
16c: projet hydraulique agricole y	16 a) projet < 100 ha irrigués: NON CONCERN					
compris projet d'irrigation et de drainage	16 b) Zone Humide: CONCERNE					
de terres - Prélèvement en ZRE	16 c) Prélèvement > 8 m3 en ZRE: CONCERNI (Le volume sera inclue dans le plan de répart					
	Opérations soumises à déclaration en applic					
	de l'environnement. (rubriques 1.3.1.0 - 3.2.3					
	Travaux nécessitants une déclaration préalab					
	4. Caractéristiques générales du projet					
	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	du formulaire				
4.1 Nature du projet, y compris les éven						
	ation d'une retenue d'eau à des fins d'irrigation					
Le GAEC La Croisée n'est à ce jour pas irrig	s de drainage, voirie et terres agricoles en pér	lodes nivernale.				
		les parcelles irrigables, n'impactant pas				
Il sera prévu un enfouissement du réseau d'irrigation pour l'acheminement de l'eau vers les parcelles irrigables, n'impactant pas de zones humides ou protégées.						

Le projet consiste à assurer l'autonomie fourragère pour le cheptel vaches laitières. L'irrigation permettra de garantir un rendement minimum des cultures fourragères et le développement de la culture de luzerne. Le poste irrigation permettra aussi de diminuer très fortement les charges de l'exploitation qui à recours à la culture de maïs sous bâche actuellement et à l'achat de fourrages. Le projet permettra la pérennisation de l'exploitation agricole familiale qui emploie actuellement 2.5 UTH.
4.3 Décrivez sommairement le projet
Les travaux sont prévu pour une durée d'un mois 1/2 environdécapage de la terre végétale dans l'emprise de la réserveconfection d'une tranché d'encrage assurant un maintien de la digue ainsi que son étanchéitéextraction et mise en place de l'argile pour confection de la diguecompactage (technique dite "pied de mouton") des matériaux constitutifs de la réserve et des diguesnivellement du fond de réserve et des talusmise en place des aménagements nécessaire au fonctionnement et à la sécurité suivant la réglementation en vigueur: fossé de contournement, surverse, vidange) -Enfouissement du réseau de canalisation et local technique
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
-observation et surveillance de routine -transcription des informations -suivi approfondi lors de la première mise en eau (surveillance des étapes de remplissage) -entretien courant durant l'année, de la réserve, des talus et alentours -remplissage de la retenue via les eaux de drainage, de ruissellement du bassin de la retenue et prélèvement dans le cours d'eau (durant les périodes autorisées) -utilisation de l'eau stockée durant la campagne d'irrigation -régulation des nuisibles

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s). Déclaration, au titre de la loi sur l'eau.							
Déclaration préalable de travaux, au tit	re du code de l'ı	urbanisme					
Déclaration préalable de travaux, au titre du code de l'urbanisme							
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	orojet et superfic	ie globale de l'opération	on - préciser le	es unités de mesure utilisées			
	deurs caractéris		•	Valeur(s)			
superficie en eau*		•		10 000m ²			
volume de stockage				25 à 30 000 m3			
hauteur de digue maximum*				< 5 m			
longueur de digue totale*				450 m			
(*valeurs portant sur une estimation, le	s grandeurs déf	finitives seront déterm	inées par				
l'étude technique.)							
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s)							
d'implantation		es géographiques ¹	_	0'95"42 Lat. 46°68'26"22			
Le Grand Beugnon 85390 Saint-Germain L'Aiguiller	et c), 7°a), l 10°,11°a) b) 38°; 43° a), l'article R. 1 l'environnel Point de de Point d'arriv	épart :	Long °	_'"_ Lat°'"_ _'"_ Lat°'_"			
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6							
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non Non Sans objet.							
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été aut	projet et						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	La ZNIEFF la plus proche se situe à plus d'1 kml.
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?	X		Le projet est situé en ZRE. Un volume hivernal est autorisé sur le bassin versant du Lay. Les prélèvements sont gérés par l'OUGC (Etablissement Public du Marais Poitevin). Une demande sera faite annuellement pour l'attribution du volume.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?			La retenue AEP de Rochereau se situe à plus de 10 kml et n'est pas incluse dans le bassin versant du projet.
Dans un site inscrit?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?			Le site le plus proche se situe à plus de 17 kml ZSC Forêt de Mervent-Vouvant et ses abords (FR5200658) et ZPS Plaine calcaire du sud Vendée (FR5212011) située à environ 22 kml du site en projet.
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

·	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Les eaux de ruissellement issues de drainages, voiries et terres agricoles seront collectées en période hivernale. (du 1er novembre au 31 mars) En dehors de cette période, la retenue sera déconnectée. Un fossé sera créé afin de permettre l'écoulement de l'eau vers le milieu naturel.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	L'étude technique sera faite de façon à obtenir un équilibre déblai/remblai.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	L'étude technique sera faite de façon à obtenir un équilibre déblai/remblai.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?			Le projet tiendra compte des éléments naturels environnent. La doctrine Eviter Réduire Compenser a été appliquer de façon à réduire au maximum les perturbations écologiques. La compensation sera faite à hauteur de 100% sur le même bassin versant, avec une fonctionnalité au moins équivalente. Celle ci sera détaillée dans le dossier d'incidences.
Milieu naturel			X	Les sites Natura 2000 les plus proches ne sont pas situés sur le bassin versant. Le projet ne les impactera pas. Là aussi, le formulaire d'incidences Natura 2000 sera complété dans le dossier de déclaration loi sur l'eau.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		La création de la réserve engendrera la suppression de terres agricoles essentiellement, avec une partie de prairies temporaire. La compensation tiendra compte de la partie en prairie impactée par le projet.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		Risque sismique modéré Risque météorologique
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Durant la phase travaux, le chantier pourra être source de bruit. Le chantier sera ouvert aux heures ouvrables, durant 1 mois à 1 mois 1/2.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	\boxtimes		En phase travaux, les terrassements pour la mise en place de la réserve pourront engendrer des vibrations négligeables.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
rejets Si oui, milieu Emissions Enger effluei Enger produ déche dange	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Le trop plein d'eau éventuel sera dirigé vers le milieu nautrel, via la surverse. Des vidanges pourront être effectuées, soit pour la maintenance, soit pour la sécurité. Ces opérations seront déclarés aux services DDTM et devront répondre à la réglementation.
	Engendre-t-il des effluents ?		X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	

				Le projet ne se situe pas dans un périmètre patrimonial protégé. Les services
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	de la DRAC seront consulté au titre de l'archéologie préventive.
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	X		L'irrigation depuis la réserve permettra le supprimer la culture sous film plastique et tendra à diminuer la culture du maïs au profit de la luzerne.
6.2 Les incide approuvés				sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
				rojet sur le secteur le Mouilleron St Germain. rojet n'est en ligne, pouvant se cumuler à celui-ci sur le secteur
6.3 Les incide	ences du projet identifi Non X Si oui, décri			ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Un premier projet a déjà été déposé dans vos services. Celui ci devait faire l'objet d'une étude d'impact Le projet a été repensé et a subit des modification en appliquant la doctrine Eviter - Réduire - Compenser.

La zone humide est, pour ce projet, impactée sur une surface représentant 2 500 m² au lieu de près d'1 hectare. Les mares présentent sur le site sont, dans ce cas, conservées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments fournis ainsi que les modifications apportées au nouveau projet, le projet ne devrait pas être soumis à évaluation environnementale. La zone humide impactée représente une surface bien moindre que le projet précédent. Les interactions avec le plan d'eau de loisir proche du projet ont été prises en compte en concertation avec le propriétaire de celui ci; un volume sera réservé en cas de vidange pour le remplissage. Les niveaux altimétriques avec les maisons d'habitation du hameau écartent les notions de risque, même en rupture par cascade. Le volume d'eau hors sol est estimé à 18 000m3.(les niveaux altimétriques-GPS et le volume hors sol exacte seront annotés dans le dossier d'incidences).

L'insertion paysagère sera prise en compte et l'implantation est en recul par rapport au précédent projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

_	. I Affilexes obligatories	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	$ \times $
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	\times
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le	e maître d'ouvrage	ou pétitionnaire
---	--------------------	------------------

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet							
Pré étude GAE	Pré étude GAEC LA CROISEE							
	9. Engagement et siç	gnature						
Je certifie su	Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus							
Fait à	MOUILLERON SAINT GERMAIN	le, 29/08/2019						
Signature	Vincent Eachet Auchey Gachet							